

## Courrier des lecteurs

## Le capitaine de la concertation

## Lettre du jour

**Vernier, 23 mars** «Nous allons trouver une solution avec les voisins.» Merci au nouveau chef de la Capitainerie cantonale de privilégier cette approche concertée même pour l'édification d'une estacade et quand bien même les places d'amarrage font cruellement défaut (voir «Tribune de Genève» du 23 mars). Les collectivités, les promoteurs et autres constructeurs sont invités à s'en inspirer. Le manque de logements n'excuse aucunement le manque de respect envers les propriétaires dont font preuve certains pour parvenir à leurs fins. Le plus choquant est le harcèlement ou les pressions psychologiques auxquels sont soumis des propriétaires âgés afin que ces derniers quittent leur modeste maison édifiée depuis bien avant que le zonage ne change et tant pis si leur relogement avec l'argent obtenu

est impossible. Le simple bon sens n'ayant pas suffi jusqu'à présent pour appliquer ce principe de base du vivre-ensemble, c'est dorénavant la loi qui imposera la concertation. La loi 11 305 vient d'entrer en vigueur. Je me réjouis d'avoir été à l'origine de l'introduction dans la Loi sur les zones de développement (LGZD) de la concertation avec les propriétaires et ce, dès l'étape de l'avant-projet qui précède l'étape de la construction proprement dite. Concerter avec ceux qui possèdent le terrain ne signifie pas consulter ou informer mais bien entrer dans un processus positif dans lequel les intérêts des uns et des autres sont pris en compte pour parvenir à une solution qui convienne à tous. C'est certes un processus plus long au départ mais qui évitera sans doute bien des blocages ultérieurs, j'en suis persuadé.

**Christina Meissner, députée UDC, présidente du Conseil municipal de la Ville de Vernier**



LAURENT GURBALD

## Meyrin: peu de cas des bénévoles

**Meyrin, 13 mars** Nous réagissons à l'article paru le 9 mars sous le titre «Meyrin lancera un projet pilote de service citoyen». Nous apprenons qu'un stagiaire sera engagé pour faire le lien entre habitants de l'écoquartier des Vergers. Ce service citoyen pourrait pallier la baisse constante de l'engagement bénévole. Sans émettre de jugement sur la qualité de ce service, nous nous étonnons que Meyrin ait été choisi pour ce projet; les personnes en charge manquent sans doute de connaissances des réalités meyrinoises. D'autres communes souffrent peut-être, cela reste à démontrer, d'une baisse de l'engagement bénévole. Cependant, Meyrin bénéficie d'un tissu associatif hors du commun; l'organe faitier est le

Cartel des sociétés meyrinoises regroupant une soixantaine d'associations. Il n'est pas si difficile de mobiliser des bénévoles; cela est même fort aisé pour des manifestations ponctuelles (Meyrin Propre, Foulées automnales, Fête des écoles et du 1er Août). Certes, la recherche de bénévoles œuvrant sur le long terme dans des comités est plus difficile, mais l'engagement de professionnels tel que présenté vise à le décourager totalement. Dépenser 30 000 fr. pour un projet qui ne se justifie pas à Meyrin ne nous paraît pas sensé. Meyrin a créé, au cours des années, un environnement où il fait bon vivre, sans constituer de service citoyen officiel.

**J.-C. Amoo, président du Cartel des sociétés meyrinoises, et B. Genequand, présidente de l'AHVM (Association des habitants de la Ville de Meyrin)**

## L'enfant gâté de sa commune

**Genève, 19 mars** Un petit mot à la personne qui «attaque» toujours les frontaliers, à celui qui est l'enfant gâté de sa commune. Chapeau à ceux qui viennent faire le travail que «nos Suisses» n'aiment pas faire ou ne savent pas faire. Dans ma longue vie (95 ans), j'ai vu et entendu beaucoup de choses. Je

connais quelques jeunes frontaliers qui viennent de loin en laissant leurs familles et amis. Croyez-vous qu'ils viennent pour leur plaisir? Certes non. Il faut gagner sa croûte et aider les leurs. Je demande à l'enfant gâté de sa commune de mettre un frein à sa méchanceté.

**Nelly Monéger-Glayre**

## Bel héritage pour toutes les SPA

**Veyrier, 18 mars** Quatre ans de négociations pour décider que ce sont les 15 sociétés protectrices des animaux de Suisse romande qui vont enfin se partager les 12,3 millions de francs d'un héritage pour les refuges de chiens et de chats! Les animaux ne devront plus subir les chaleurs, le froid, ils auront de bonnes clôtures (...). J'en suis enchantée. (...)

**Daphné Helbling**

## Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrier@tdg.ch**, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

## Lu sur les blogs



## «Culs de bus» incontournables

**Eric Bertinat:** Rien. La presse est aux abonnés absents (!). Pas - ou très peu - d'articles, pas de portraits de candidats sortants, de ceux espérant siéger dans un Conseil municipal ou de candidats hauts en couleur, pas de programmes électoraux débordant de promesses, pas de bilans sur la législature finissante. A croire que l'actualité ne peut plus être qu'internationale... Est-ce finalement le fruit d'une préparation qui semble avoir été laborieuse pour la plupart des partis? A-t-on dégoûté les rédactions avant l'heure? Difficultés de trouver des candidats? Motivations, situations professionnelles ou sociales en mutation? Politique municipale peu sexy en regard des compétences accordées par sa seigneurie le Canton? Cumul des

complications imposées par certaines communes, telles celles du Grand-Saconnex, ses stands autorisés au compte-gouttes et son affichage aux dimensions spéciales, de Collonge-Bellerive, de Meyrin ou de Bernex nous communiquant de nouveaux emplacements d'affichage une fois les affiches imprimées. Les élections municipales intéressent-elles encore quelqu'un dans ce canton? A part les candidats. A moins que l'on assiste à une nouvelle forme de campagne, presque privée, avec affichage payant et «culs de bus» incontournables? (...)

**http://riton.blog.tdg.ch**

**Nos parlementaires ignares intoxiqués?...**

**Jacques-André Widmer:** Le plus surprenant n'est pas la sale besogne des sites fouineurs qui agrègent et exploitent les données des usagers du Net à leur insu mais bien l'ignorance crasse de nos parlementaires fédéraux en la matière! Les voici qui sont sur le point de voter une loi hyperliberticide sur le «renseignement» et qui administrent publiquement la preuve de leur incompétence dans le domaine de la sécurité informatique. Pas besoin donc

d'appuyer beaucoup sur le levier de la peur pour leur faire gober n'importe quel abus menaçant la vie privée des citoyens. Un seul mot suffit: le djihadisme. (...) Les vrais spécialistes se recrutent parmi les jeunes geeks: eux savent de quoi ils parlent même s'ils n'ont pas tous des talents évidents de vulgarisateur. (...)

**http://humoresques.blog.tdg.ch**

## La Maison du futur s'ouvre à Vessy

**Christian Brunier:** Les Services industriels de Genève et l'association Les Berges de Vessy inaugurent aujourd'hui la Maison du futur. Ce nouvel espace genevois destiné au grand public est dédié à la culture, à l'environnement, à l'eau et à l'énergie. *Glaciers en péril?* du photographe Nicolas Crispini et *Alt + 1000* de la directrice du Musée des beaux-arts du Locle, Nathalie Herschdorfer, sont les deux premières expositions de la Maison du futur. Les Services industriels de Genève ont financé entièrement cette construction. Les travaux ont duré deux ans. Une des particularités de la Maison du futur est son mur dont les briques sont en terre. Celles-ci ont été fabriquées sur place avec des

matériaux de base locaux. (...)

**http://christianbrunier.blog.tdg.ch**

## Rio Tapajós, les Munduruku veulent être consultés

**Bernard Comoli:** Des représentants du peuple munduruku ont remis un «protocole» à Miguel Rossetto, le nouveau secrétaire général de la présidence de la République. Ce document expose comment ils entendent être consultés à propos de la construction du complexe hydroélectrique prévu sur le rio Tapajós. Un ouvrage susceptible d'inonder leur territoire et qui les obligerait à le quitter. Ils ont préparé ce document au cours de trois réunions qui ont eu lieu en septembre et décembre 2014 dans leurs communautés. Ils ont été conseillés par le collectif Consulta préavia, livre et informada et par le Ministère public fédéral. Il s'agit pour eux d'appliquer la Convention 169 de l'OIT. (...) Comme le barrage de Belo Monte sur le rio Xingu, le complexe hydroélectrique sur le rio Tapajós est controversé. (...)

**http://bcmoli.blog.tdg.ch**  
**Plus sur www.bonsblogs.tdg.ch**

## Le chirurgien est-il un robot? Au secours, non

## L'invité

**Eric Mégevand**  
Président de l'Ordre des gynécologues genevois



Je me dois de réagir à l'émission *Temps présent* diffusée sur la RTS le jeudi 19 mars sous le titre «Au secours! Le chirurgien est un robot!» et remettre cette chirurgie en perspective.

Fidèle à cette émission de qualité, j'ai été déçu de voir et d'entendre les inepties retransmises durant près d'une heure, où se mélangeaient mélodrame et sensationnel sans aucun substrat scientifique.

Nous avons assisté là à une émission à l'américaine, de celles qui font la une du box-office sur Fox TV et c'est très dommage.

Nous parlons ici d'une «nouvelle» technique chirurgicale (sur le marché suisse depuis plus de dix ans) où seul le mode opératoire a changé mais où le chirurgien reste bien humain.

Il ne s'agit que d'une technique laparoscopique améliorée par un appareil qui reproduit dans le ventre les micromouvements imprimés par la main du chirurgien aux commandes.

Réservé à ce jour à certaines indications seulement et à certains chirurgiens expérimentés, diplômés et préalablement formés aux techniques laparoscopiques, ce mode opératoire en constante évolution est certainement une avancée technologique et une aide réelle à la chirurgie pour autant qu'il soit mis dans les bonnes mains et pour les bonnes indications.

Néanmoins, comme lors de tout acte opératoire, il peut y avoir des complications.

L'Europe a été pionnière dans le développement de la

chirurgie laparoscopique, précédant de vingt ans sa grande sœur américaine. Nos chirurgiens ont été aguerris à ces techniques de chirurgie fermée avant de se lancer dans la chirurgie robot-assistée.

Alors que pour la grande majorité d'entre eux, nos collègues américains continuent aujourd'hui à opérer à ventre ouvert (70% des hystérectomies sont pratiquées par cet abord aux Etats-Unis), ici nos patients

**«Nous parlons ici d'une «nouvelle» technique chirurgicale (sur le marché suisse depuis plus de dix ans) où seul le mode opératoire a changé mais où le chirurgien reste bien humain»**

bénéficient dans la même proportion de chirurgies sans incision ou presque et pas nécessairement robot-assistées.

Le marketing américain a poussé sur son territoire, par l'arrivée des robots, une conversion rapide d'un mode chirurgical ouvert à un mode fermé sans l'apprentissage nécessaire, d'où les biais statistiques. Ainsi, une fois de plus, ne faisons pas d'amalgames.

**Tribune de Genève**



**Adresse:** 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11.  
**Fax/rédaction:** 022 781 01 07  
**Adresse électronique:** [redaction@tdg.ch](mailto:redaction@tdg.ch) (non valable pour annonces et abonnements)  
**Internet:** [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch)  
Pour signaler vos manifestations: [agenda@sr.tamedia.ch](mailto:agenda@sr.tamedia.ch)

## Abonnements:

Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse)  
12 mois: Fr. 489.-.  
**Courrier:** Case postale 5306, 1211 Genève 11  
**Tél.:** 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse ou +41 22 322 33 10)  
**Contact:** [www.tdg.ch/abonnement](http://www.tdg.ch/abonnement)  
**Suspension et changement d'adresse temporaire:** gratuit sur internet [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch)  
**Tél.:** 0900 950 150 (Fr. 6. - appel et service compris. Tarif sur le réseau fixe.)  
**Autres services:** Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

## Rédacteur en chef responsable:

Pierre Ruetschi  
**Rédacteurs en chef adjoints:** Denis Etienne, David Haerberli, Frédéric Julliard. **Directeur artistique:** Sébastien Contocolias. **Adjointe (resp. photo):** Ester Paredes.  
**Chefs d'édition:** Michel Eggs, François Savary

**Rubriques Genève:** Xavier Lafargue. **Suisse:** Judith Mayencourt. **Monde:** Olivier Bot. **Economie:** Roland Rossier. **Sports:** Pascal Bornand. **Culture:** Pascale Zimmermann. **Opinion-dialogue:** Benjamin Chaix. **Samedi week-end:** Jérôme Estébe. **Signé Genève:** Fabien Kuhn. **Internet:** Daniel Klopfenstein. **Blogs:** Jean-François Mabut ([Jf.mabut@tdg.ch](mailto:Jf.mabut@tdg.ch))

**Médiateur:** Daniel Cornu  
[www.mediateur.tamedia.ch](http://www.mediateur.tamedia.ch)  
**Marketing - Club lecteurs:** Fabrice Schoch  
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

**Une publication de Tamedia Publications romandes SA**  
Pietro Supino, éditeur  
Serge Reymond, directeur général  
**Publicité Print Suisse romande**  
Tamedia Publications romandes SA  
Rue des Rois 11, 1204 Genève 11  
+41 22 322 34 25  
[publicite.geneve@sr.tamedia.ch](mailto:publicite.geneve@sr.tamedia.ch)  
**Publicité Print Suisse alémanique**  
Tamedia Publications romandes SA  
Werdstrasse 21, 8021 Zürich  
Tél. + 41 44 251 35 75  
[publicite.zuerich@sr.tamedia.ch](mailto:publicite.zuerich@sr.tamedia.ch)  
**Annonces**  
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.  
[www.mytamedia.ch](http://www.mytamedia.ch) - référence point-annonces  
**Tirage contrôlé (REMP 2014)**  
43 860 exemplaires  
**Audience (Mach Basic 2014-2)**  
114 000 lecteurs

**Indications des participations importantes selon l'article 322 CP:**  
CIL Centre d'Impression Lausanne SA,  
Editions Le Régional SA, homegate AG, LC  
Lausanne-cités SA, LS Distribution Suisse SA,  
Société de Publications Nouvelles SPN SA  
**Imprimé en Suisse**  
Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.